



Association loi 1901

**ASSOCIATION LES P'TITS POTES - CRECHES LES VITARELLES**

94, chemin Ramelet Moundi et 51, allée des Vitarelles

31100 TOULOUSE - Tél. 05 61 31 81 92

email : creches.vitarelles@wanadoo.fr

projet pédagogique



# sommaire

<b>INTRODUCTION</b> .....	4
<b>INSCRIPTION</b> .....	4
<b>DEFINITION DE L'ADAPTATION</b> .....	4
<b>1. NOS OBJECTIFS DE TRAVAIL</b> .....	5
1.1. Sécurité de base .....	5
1.2. Expression de soi .....	5
1.3. Structuration de l'individu .....	6
1.4. Autonomie .....	6
1.5. Socialisation .....	6
<b>2. LES MOYENS QUE NOUS NOUS DONNONS</b> .....	7
2.1. L'accueil .....	7
2.2 L'interlocuteur privilégié .....	7
2.3. Le cahier de liaison individuel .....	8
2.4. L'activité, le jeu libre .....	8
2.5. Les limites .....	9
<b>3. LES CONSTANTES DE NOTRE PROJET</b> .....	10
3.1. L'observation .....	10
3.2. La verbalisation .....	10
3.3. La distanciation .....	11
3.4. L'intervention différée .....	11
<b>CONCLUSION</b> .....	11



## INTRODUCTION

L'enfant est un interlocuteur, quel que soit son âge. Nous lui reconnaissons des potentialités, nous lui donnons les moyens de les exprimer et de les développer en l'introduisant dans le langage. Notre travail, en partenariat avec les parents, va être de reconnaître les signaux que l'enfant émet (pleurs, langages, attitudes corporelles), de les observer, de les interpréter, de les reformuler par le biais de la verbalisation.

La crèche, lieu de vie, se veut un carrefour de plusieurs écoutes. Nous prenons en compte le désir de l'enfant, les pratiques parentales tout en restant garants d'un projet pédagogique commun à toute l'équipe.. C'est à travers ce carrefour de plusieurs écoutes que chaque famille pourra prendre une place dans la structure et que l'enfant pourra grandir. C'est aussi à travers cette écoute que la crèche devient lieu d'accueil, où nous privilégions le relationnel. De ce fait, nous ne nous enfermons pas dans une pratique «routinière» et nous cherchons sans cesse à ajuster notre action éducative.

## INSCRIPTION

C'est la première démarche des parents pour mettre leur enfant en collectivité. Ils ont une décision à prendre quant aux différents modes de gardes possibles. Pour cela, les Directrices, lors de l'entretien, les informent des diverses possibilités.

A travers ces échanges, les parents pourront formuler ce qu'ils imaginent pour leur enfant, en terme de projet éducatif. La présentation du lieu collectif et du projet éducatif, ainsi que la visite des lieux en famille, pendant les temps de vie, aideront les parents à imaginer leur enfant et eux-mêmes dans un espace, une ambiance.

## DÉFINITION DE L'ADAPTATION

L'adaptation se veut être un moment d'accueil privilégié, individualisé, personnalisé. Elle se fait en collaboration avec les parents et en fonction de l'organisation de chaque groupe.

Nous restons vigilants dans cet accueil, à être les plus proches possible de l'enfant et de ses parents. Le parent confie son enfant à une personne et non pas à une structure. Il y a un repérage individualisé, un ancrage sur un professionnel (l'interlocuteur privilégié) ou sur l'équipe d'un groupe d'enfants. Des relais et l'ouverture vers d'autres personnes s'effectueront lorsque l'enfant grandira et se sentira suffisamment en sécurité.

### **Les échanges lors du temps d'adaptation permettent :**

- au professionnel de recevoir des informations sur l'enfant et ainsi de prendre en compte les compétences parentales,
- au parent de commencer un travail sur la séparation car présenter son enfant est une première distanciation
- à l'enfant d'être introduit dans ce nouveau lieu et de pouvoir l'investir

C'est ce lien de confiance qui permettra aux parents et à leur enfant de trouver une place au sein de la structure.

## 1. Nos objectifs de travail

### 1.1. Sécurité de base

La qualité de l'accueil :

- pour la famille, il est important de savoir à qui l'enfant est confié : soit à une structure avec son projet, son organisation, les personnes, leurs fonctions, et en particulier celle de l'interlocuteur privilégié.
- pour l'enfant, il doit y trouver des repères clairs, parlés, ritualisés, d'une part dans l'espace avec un lieu de vie par groupes d'âge adaptés aux besoins de chacun, dans lequel l'enfant trouve des espaces bien définis : pièces de jeux, coins aménagés pour le change, les repas, le sommeil ; d'autre part, dans le temps, avec des moments d'accueil, de jeux, de repas, de sommeil, avec une attention particulière, lors des transitions des personnes qui sont rattachées à ces groupes. L'enfant peut réaliser sur elles l'ancrage psychologique dont il a besoin. Les interlocuteurs peuvent être des substituts, une représentation de l'objet père/mère, déplacé sur le professionnel. Le professionnel le restitue dans la distance, l'observation et l'intervention différée, dans l'écoute, la verbalisation, la parole, et ne se substitue pas aux parents.

Le travail d'équipe :

équipe pluridisciplinaire santé/éducatif, nécessaire pour assurer la continuité et la cohérence du travail auprès des enfants ; au cours de la vie de l'enfant à la crèche, des réunions de travail régulières (fonctionnement, supervision) ont lieu.

Au cours de la journée, des relais avec d'autres personnes sont prévus et travaillés, et complètent la présence des professionnels. Des temps d'adaptation sont mis en place lors des passages de groupe à groupe.

Ces différents points, momentanés ou institués, ne peuvent être appréhendés par l'enfant que dans la relation, la rencontre, entre le ou les professionnels, et le ou les enfants, en tant que personnes et individus.

### 1.2. Expression de soi

Chaque enfant a sa personnalité, son histoire. Il a une façon de s'exprimer en fonction de ce qu'il a été, de ce qu'il est, de ce qu'il devient. Tous les moments de la journée sont prétextes à cette expression corporelle et/ou verbale.

Notre travail consiste à saisir ces moments d'expression et à les utiliser pour rencontrer l'enfant, soit dans une communication directe avec lui, soit par l'observation.

Laisser une grande part à l'expression de soi, c'est reconnaître l'enfant en tant que sujet, personne.

L'adulte est là pour accompagner chacun dans sa dynamique de développement et non pour l'envahir de «recettes» éducatives.

### **1.3. Structuration de l'individu**

Une fois la sécurité de base acquise, l'enfant va pouvoir se construire et se structurer autour de son désir dans le langage et dans la communication. Le moyen d'expression privilégié est le jeu : intégré dans la vie quotidienne, jeu libre ou le jeu structuré.

Les professionnels s'attachent à être à l'écoute de cette expression à travers les attitudes que sont l'observation, la verbalisation, l'intervention différée.

C'est dans l'expression de soi, la communication, que l'enfant apprend à se connaître, reconnaître son désir, ses affects, mais aussi à prendre conscience de la réalité, des limites pour lui et pour les autres.

Pouvoir agir dans un cadre bien repéré avec des adultes à l'écoute, c'est permettre à l'enfant d'accéder à l'autonomie. Voir, être reconnu en tant qu'individu, pouvoir se repérer dans un groupe, y vivre des interactions de plus en plus positives, c'est lui permettre de se socialiser.

### **1.4. Autonomie**

L'accession à l'autonomie est un objectif fort qui répond à un désir fort de l'enfant lorsque la sécurité de base est acquise. L'autonomie, c'est l'expression de soi qui pourra s'épanouir dans l'acte. C'est sortir de la dépendance pour se prendre en main, l'enfant pouvant utiliser l'adulte pour l'accompagner (lui rappeler la sécurité de base) et aussi comme « outil » (demander à l'adulte de défaire le double nœud de sa chaussure pour qu'il puisse ensuite enlever celle-ci tout seul). L'autonomie, c'est aussi concrétiser des choix relationnels vis à vis des adultes ou des enfants.

Les moyens que nous utilisons quotidiennement permettent directement ou indirectement l'autonomie.

L'autonomie, c'est être acteur de son développement : exemple : je peux marcher, mais je préfère marcher à quatre pattes. C'est avoir une grande part de décision dans le franchissement des étapes de sa vie : marche, acquisition de la propreté.

### **1.5. Socialisation**

Si la crèche est un lieu adapté à l'âge de l'enfant, il n'en est pas moins un lieu ordonné, structuré, partagé. Tout à l'affirmation de soi, de son désir, de sa dynamique d'exploration du monde qui l'entoure, l'enfant rencontre cette réalité. Les interlocuteurs des enfants, professionnels dont la parole compte pour l'enfant, médiatisent cette rencontre. Ils aident l'enfant à en maîtriser les codes et les repères spatio-temporels communs, les règles de vie collective. Ils soutiennent la prise de conscience de son statut d'enfant, parallèlement à celle de son appartenance à un groupe. Pour cela, différents moyens sont progressivement mis en place : les rituels qui rythment la vie du groupe, les règles de vie appréhendables et évolutives en fonction du développement de l'enfant.

Pour que l'enfant puisse faire le travail de neutralisation nécessaire à l'intégration de la règle, nous VERBALISONS à l'enfant notre compréhension de sa motivation à agir, le sens et le pourquoi de la règle tout autant que fermeté et la cohérence des adultes

à poser les limites. Grâce à l'observation, la compréhension des enjeux, des situations préalables à l'intervention, les soutiens langagiers dans les interactions entre enfants, visent à dédramatiser, dissiper les malentendus ; cela permet aux protagonistes d'exprimer leur intention et ressentis réciproques, de favoriser les issues positives. Les interventions tiennent compte du développement de chaque enfant, de sa place dans le groupe, et de la dynamique du groupe.

Jeux libres et activités...

## 2. Les moyens que nous lui donnons

### 2.1. L'accueil

Nous avons choisi ces termes d'accueil du matin et du soir, pour les différencier d'arrivée et de départ, la crèche n'étant pas un lieu de passage, mais un lieu de vie. L'accueil du matin et du soir sont des moments forts et représentent des repères importants dans le temps. Deux dimensions dans cet accueil : accueil personnalisé et accueil commun.

L'accueil personnalisé a pour objectif d'aider l'enfant à vivre sa séparation non de façon traumatisante, mais d'en faire une expérience constructive. Le dialogue avec chaque parent permet de créer un lien entre la maison et la crèche ; c'est un espace de transition. Le professionnel accompagne et soutient l'enfant dans ce travail de séparation, au travers de mots et de gestes. L'aménagement de l'espace est aussi une possibilité pour l'enfant de choisir ses propres rituels d'arrivée et de départ.

L'accueil commun permet de revivre sa propre séparation lors du départ d'autres parents. Il peut ainsi la rejouer et intégrer ce moment. Cet accueil permet la rencontre avec d'autres adultes, parents et professionnels, mais aussi et surtout avec des enfants d'âge différent. Les enfants ont alors la possibilité d'affirmer leur identité face aux autres ou leur appartenance à un groupe. Ils ont aussi la possibilité de régresser ou au contraire d'explorer de nouvelles situations.

Par ce travail quotidien et ritualisé, l'enfant pourra dépasser ses angoisses et s'approprier sa journée en crèche. Il aura acquis une sécurité de base qui lui permettra d'accéder à la socialisation.

### 2.2 L'interlocuteur privilégié

Nous avons opté pour le terme d'interlocuteur privilégié, car plus précis, plus ouvert que référent, et faisant mieux apprécier l'aspect relationnel de notre travail. C'est un moyen, un outil humain, qui permet à l'enfant, aux parents de s'appuyer, se rassurer, sur des liens de base tels que : confiance, individualisation, reconnaissance avec des références aux représentations familiales (parole, cahier, album photos). L'interlocuteur privilégié, par son travail d'accueil et de séparation, aide l'enfant et ses parents à dépasser « l'angoisse d'abandon » qui marque toute séparation. Il se crée chez les bébés, une relation privilégiée entre les parents et le professionnel. Cette relation s'élargira plus tard par le

biais de relais à d'autres professionnels qui se réfèrent au même projet. Cet interlocuteur privilégié est un outil de socialisation. Il permet l'encrage sur un groupe, puis peu à peu va ouvrir l'enfant vers les autres (adultes, enfants, groupes).

En grandissant, l'enfant devient décideur de celui qui va s'occuper de sa sécurité de base, de la même manière qu'il choisira ses repères (rituels, coins), et s'y attachera.

Le départ du professionnel qui a été présent le matin permet à l'enfant de retravailler la séparation : là encore, se fait un passage de relais.

A un niveau global, grâce à la cohérence de l'équipe, l'interlocuteur privilégié devient un concept commun à tous ses membres.

### **2.3. Le cahier de liaison individuel**

Le cahier de liaison individuel est un outil de communication avec les parents. Il maintient la continuité des liens, permet la fluidité de passage entre famille et crèche. Il a une fonction d'information et d'expression.

- La fonction d'information : les informations données par les professionnels restituent un temps de l'enfant qui n'a pas appartenu aux parents, ainsi qu'une attitude en collectivité. C'est un objet témoin de ce que vit l'enfant à la crèche, mais aussi de notre projet. Les informations données par les parents vont nous permettre d'ajuster nos actions éducatives. La lecture commune avec les enfants permet à la fois une nouvelle transition entre la maison et la crèche, et une reconnaissance de l'individualité de chacun. Il est garant de l'observation faite sur leurs enfants et pas seulement sur un groupe. Il prouve que nous sommes capables d'expliquer notre action.
- La fonction d'expression témoigne de notre volonté de communication. C'est un lieu d'expression supplémentaire pour les parents, un tremplin à la parole. Il est le lieu d'expression des affects des parents et des enfants (pas des nôtres).
- Le cahier de liaison est une trace du vécu et de l'évolution de l'enfant à la crèche.

Les différents membres de l'équipe s'y réfèrent régulièrement pour maintenir la cohérence dans leurs actions auprès des enfants. Il peut devenir un objet transitionnel pour l'enfant et les parents

### **2.4. L'activité, le jeu libre**

Tout acte quotidien dans la vie d'un enfant est une activité (s'habiller, manger, etc. . . , aussi bien que jouer). Ces actes nous semblent d'autant plus importants qu'ils parlent de la maison, de ce que les enfants ressentent et apprennent de leur corps. C'est une approche libre de manipulation et d'apprentissage. Ce sont des gestes primordiaux qui nourrissent leur désir d'autonomie. Ces actes sont structurants et culturels. «Satisfaire le besoin d'expression des enfants, c'est d'abord organiser le milieu de vie de telle manière qu'ils puissent s'exprimer». Les moyens que nous nous donnons sont :

- L'aménagement de l'espace en différents coins (dînette, docteur, lecture, poupée, structure psychomotrice, et. . . ) qui favorise le jeu libre. S'ouvrent alors des possibilités, de se rencontrer soi-même, de rencontrer les autres, de s'exprimer, se révéler,



trouver son rythme, être seul ou en groupe, choisir une activité calme ou motrice et de rejouer des choses de l'univers familial (dînette), jouer sa place dans le groupe.

- Chaque enfant va utiliser ces possibilités pour s'accaparer l'espace de façon personnelle. L'espace proposé pendant le jeu libre offre à l'enfant des perspectives nouvelles d'aménagement, mais l'adulte est garant de la viabilité de l'espace.
- Cette activité ne sera pas une fin en soi : pas de productivité. Elle sera la proposition d'un champ d'exploration supplémentaire, proposition de découvertes (de nouvelles matières ou de nouvelles situations) un autre support d'expression et à la créativité de l'enfant ou d'un groupe.
- Comme dans le jeu libre, les limites sont nécessaires et présentes. Le fait de proposer une même activité permettra une évolution dans l'investissement de l'enfant au travers de consignes plus élaborées qu'il sera, au fur et à mesure, capable d'intégrer. Cela pourra déboucher sur des apprentissages, et sur sa capacité à structurer ses acquisitions.
- Si l'activité permet d'éviter la «routine» de la crèche, elle est aussi proposée à l'enfant : c'est alors un cadre sur lequel il peut se reposer et vivre en groupe sereinement.
- Espaces d'aventure, de découverte, de créativité, d'expression, le jeu libre et l'activité permettent la rencontre de soi et de sa capacité à faire des choix, rencontre des autres et des limites (notamment de la notion de commencer/finir, donc les limites du temps, du faire, et du savoir être.

## 2.5. Les limites

Il est nécessaire, pour qu'un enfant puisse se construire, de lui donner des limites.

Pour se structurer, l'enfant a besoin que son désir et son fantasme de toute puissance soient limités par l'adulte. Le professionnel accompagne l'enfant dans sa rencontre avec la réalité intérieure (structuration), et extérieure (socialisation). C'est d'abord parce que nous favorisons l'expression de chaque enfant que celui-ci peut laisser émerger son désir. Il y a alors, d'une part, l'écoute et la reconnaissance de ce désir (et par-là même du fondement de la personnalité de l'enfant), et, d'autre part, le rappel de la réalité.

Notre rôle est d'aider l'enfant à faire le lien entre son désir et la réalité et d'accepter la frustration qui en découle. Il est nécessaire d'aider les enfants à intégrer la frustration, la dépasser en trouvant un espace réparateur, se consolant pour trouver de nouveaux objectifs. L'enfant peut se construire dans la loi que s'il est en interaction face à l'adulte.

Les moyens utilisés, les rythmes de vie quotidienne, la structuration de l'espace et du temps (coins rituels), posent les limites concrètes que les enfants rencontreront individuellement ou en groupe, les limites données progressivement en fonction du développement de l'enfant et de sa compréhension des choses. Le professionnel répète la règle pour que l'enfant l'intègre, au delà des mots; c'est parce que l'adulte incarne la loi, que sa présence, son regard, des expressions clé comme «ce n'est pas possible» suffiront.

A un autre moment, ce n'est pas la limite qui intéresse l'enfant, mais la relation qu'il instaure avec l'adulte dans les jeux de transgression. C'est l'observation qui nous permet de percevoir les nuances pour chaque enfant, et la verbalisation, d'y répondre.

### 3. Les constantes de notre projet

Nos objectifs de travail et les moyens mis en œuvre, prennent du sens à travers des attitudes précises de chaque professionnel, des constantes utilisées par l'équipe au quotidien. Les outils (constantes) sont :

- L'observation
- La verbalisation
- L'intervention différée
- La distanciation

#### **3.1. L'observation**

Active, elle permet le décodage de ce qu'il se passe pour un enfant ou pour un groupe et ainsi, le professionnel adapte son action éducative à la situation.

Au jour le jour, l'observation permet de voir l'évolution de l'enfant, ses progrès ou ses régressions, en intégrant des observations déjà formulées auparavant (cahier, liaison verbale, famille, groupe). A travers notre attitude observatrice, l'enfant perçoit un regard qui le soutient, le contient, qui pose des limites et prend acte de ce qui se passe pour lui et autour de lui.

Si l'observation nous permet de prendre du recul dans notre pratique professionnelle, nous devons veiller à ce qu'elle ne devienne pas trop envahissante pour l'enfant (savoir détourner notre regard quand cela devient trop dérangent pour lui).

#### **3.2. La verbalisation**

L'enfant va accéder au langage, à la connaissance de lui-même, lorsque nous le soutenons dans sa démarche de verbalisation.

Notre verbalisation ne sera pertinente, que s'il y a eu observation au préalable. Là encore, c'est une démarche pour soutenir l'enfant dans son désir, dans ce qu'il est en train de vivre. Elle contient et permet l'intégration des règles et des consignes. Partant du principe que la parole est un mode relationnel, la verbalisation est adaptée à chaque enfant en fonction de son âge, de son niveau de compréhension, de ses besoins, et de son histoire.

La verbalisation permet à l'enfant de se sentir reconnu dans ses affects, ses ressentis, puis dans un second temps, de les reconnaître lui-même. Il pourra alors trouver des solutions qui lui correspondent. Il nous faut encore veiller à ce que la parole qui analyse, ne soit pas trop envahissante pour l'enfant, et doit rester dans le respect de l'individu, laisser de la place au silence et se souvenir que la communication n'est pas que verbale (corporalité).

### **3.3. La distanciation**

Elle permet d'avoir une attitude professionnelle, et évite l'expression d'affects, autant que faire ce peut, vis à vis des enfants, que les adultes (parents et professionnels). Nous travaillons cette distanciation grâce à des réunions de régulation, et à nos échanges entre professionnels.

### **3.4. L'intervention différée**

L'enfant, pour se construire, a besoin de faire des expériences, seul et avec ses pairs. Celles-ci se mûrissent dans le temps. Nous sommes garants de la sécurité physique et morale de l'enfant, et tout en lui laissant un temps et un champ d'exploration, nous l'aidons à prendre conscience de ses possibilités, de ses limites et de celles des autres enfants et adultes.

Notre intervention, différée, est un acte actif, par notre regard, notre écoute, notre parole, nous accompagnons l'enfant. Nous lui permettons alors ce temps d'expérience et de découverte.

Un acte de prévention, c'est parce qu'il prend conscience des dangers et de ses propres limites, que l'enfant pourra se situer dans l'espace et face aux autres.

Un parti pris de ne pas être dans l'angoisse, mais d'attribuer compétences et confiance à l'enfant, de ne pas arrêter l'acte ni de faire à la place, c'est reconnaître ses capacités d'autonomie, d'être acteur de son propre développement.

C'est parce que rien ne peut se faire dans l'existence, s'il n'y a pas un temps qui prépare la pensée et l'acte, on évite l'immédiateté de la réponse qui rassurerait l'adulte, mais enlèverait l'expérience propre à l'enfant.

L'observation nous permet de comprendre les situations en lien avec l'histoire de chaque enfant, d'anticiper la dangerosité, d'agir de façon pertinente. La parole, explicative contenante, est là pour prendre le pas sur le corporel, pour que la distance mise par les mots permette la dédramatisation et les acquis de l'expérience (les acquis, c'est du plus près au plus loin du corps) ou l'explication des risques ou de techniques.

## **CONCLUSION**

Notre travail a un objectif immédiat qui consiste à rechercher l'épanouissement de l'enfant à la crèche, mais aussi un objectif ultérieur, développer les capacités d'adaptation et de socialisation pour le départ vers un ailleurs.



94, chemin Ramelet Moundi et 51, allée des Vitarelles  
31100 TOULOUSE - Tél. 05 61 31 81 92  
email : creches.vitarelles@wanadoo.fr